

Juli

8

Jedem von den in der Schweiz lebenden Fremden  
 über diese Angelegenheit im Hinblick auf die Wichtigkeit der  
 Sache mit ungeschliffener Vorurtheilung von nicht geringen nachtheiligen  
 Urtheilen einzuziehen und uns über den Fortschritt dieser Angelegenheit  
 persönlich berichten zu lassen. Amgen vom 10. d. M.

10

## Etats Unis d'Amérique

3145

Le Conseil fédéral a l'honneur de transmettre ci-  
 joint à Monsieur le Ministre Résident des Etats Unis d'A-  
 mérique près la Confédération Suisse une plainte que le Gou-  
 vernement du Canton d'Argovie lui a adressée le 6 courant con-  
 tre M. Erni Consul des Etats Unis à Bâle au sujet d'un  
 article qu'il a fait insérer dans le journal, Schweizerbote N° 1957  
 du 5 de ce mois et dans lequel il accuse différentes autorités  
 communales du dit Canton d'avoir favorisé dernièrement l'émigra-  
 tion de personnes faibles d'esprit de pauvres etc.

En se référant à la lettre du Gouvernement d'Argo-  
 vie, le Conseil fédéral doit déclarer à Monsieur Publee qu'il  
 est entièrement de la même opinion que ce Gouvernement et il prie  
 en conséquence, Monsieur le Ministre Résident de bien vou-  
 loir lui procurer des renseignements et des explications offi-  
 ciels sur la nature des faits incriminés.

Enfin, le Conseil fédéral sera très reconnaissant à  
 Monsieur Publee de donner à M. Erni les directions néces-  
 saires pour qu'à l'avenir celui-ci ne fasse plus usage de ce mode  
 étrange de communiquer avec le Gouvernement du pays où il  
 a sa résidence et il saisit etc.

Avec 1 annexe.

8

